



OBJET :

FINANCEMENTS 2026

DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE ET DES SOLIDARITÉS

À DESTINATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



Afin de donner plus de lisibilité à l'action de la Métropole Européenne de Lille en matière de lutte contre la pauvreté et se doter d'un projet de territoire au bénéfice des habitants les plus vulnérables, un document contractuel unique, le **Contrat de ville et des solidarités** (CVS) a été signé le 7 mai 2024 par l'ensemble des partenaires.

Le CVS permet ainsi de consolider les enjeux du **contrat de ville** et ceux du **pacte local des solidarités**. Le Contrat de Ville et des Solidarités doit **mobiliser de façon prioritaire des crédits de droit commun** de l'ensemble des partenaires.

Le contrat de ville et des solidarités concerne dorénavant **26 quartiers dans 19 communes**¹ de la MEL (annexe 1). Parmi ceux-ci, 9 quartiers sont concernés par le NPNRU.

Le contrat de ville et des solidarités s'organise autour de 6 enjeux prioritaires :

- **Enjeu 1 : Lutter contre les inégalités dès l'enfance, notamment par la réussite éducative et scolaire de tous les jeunes ;**
- **Enjeu 2 : Amplifier la politique d'accès à l'emploi ;**
- **Enjeu 3 : Promouvoir l'accès aux soins et à la prévention ;**
- **Enjeu 4 : Œuvrer pour le vivre ensemble : gestion urbaine et sociale de proximité et cadre de vie, engagement citoyen, sécurité-prévention de la délinquance, habitat ;**
- **Enjeu 5 : Construire une transition écologique solidaire : mobilité, précarité énergétique, renaturation de la ville, agriculture urbaine ;**
- **Enjeu 6 : Lutter contre l'isolement et la grande précarité, accès aux droits, transition numérique, lutte contre les discriminations.**

Au sein de ces enjeux, le contrat de ville et des solidarités se concentrera sur un nombre limité d'ambitions (voir annexe 2) pour lesquelles la plus-value de la contractualisation est avérée.

Dans le cadre des volets locaux du contrat, chaque commune a précisé, au regard des spécificités locales et des résultats de la concertation citoyenne, sa propre stratégie.

Les porteurs de projets sont invités à déposer leurs projets répondant à l'une ou plusieurs de ces ambitions en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville d'ici le 15 octobre 2025 sur la plateforme démarches simplifiées accessible depuis le site de la MEL : <https://www.lillemetropole.fr/politique-de-la-ville>

Les porteurs des projets retenus seront informés pour la fin du premier trimestre 2026. Les projets les plus structurants pourront bénéficier de conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO).

Pour rappel, les projets bénéficiant d'ores et déjà d'une CPO doivent être redéposés sur DS pour l'année 2026, avec les éléments de bilan 2025 et les budgets prévisionnels.

Les chefs de projet politique de la ville des communes et les délégués du préfet sur les territoires de la MEL demeurent vos interlocuteurs privilégiés et devront être sollicités pour la construction de vos projets adaptés aux priorités des quartiers.

¹ Armentières, Croix, Faches-Thumesnil, Haubourdin, Hellemmes, Hem, Lambersart, Lille, Loos, Lys-lez-Lannoy, Marcq-en-Barœul, Mons-en-Barœul, Ronchin, Roubaix, Seclin, Tourcoing, Villeneuve-d'Ascq, Wattignies et Wattrelos.

Structures éligibles

Les associations loi 1901, bailleurs sociaux, établissements publics, collectivités territoriales et autres organismes à but non lucratif peuvent déposer leurs projets à destination des habitants des quartiers prioritaires. Les associations sont éligibles dès lors qu'elles sont régulièrement déclarées et possèdent un numéro SIRET.

Qualité du projet

Une attention particulière sera portée à la pertinence des besoins identifiés dans le dossier.

Le porteur de projet devra fournir des éléments de diagnostic et démontrer de l'intérêt du projet sur le(s) territoire(s) impacté(s) et son ancrage territorial.

Le projet devra répondre à au moins une des ambitions pour les habitants des quartiers prioritaires fixées dans le contrat de ville et des solidarités (annexe 2).

Le porteur devra avoir mobilisé au préalable le droit commun et faire état du partenariat avec les structures et les acteurs compétents dans le cadre de son action.

Publics cibles

Les projets doivent cibler les habitants résidant en quartiers prioritaires² pour les financements relevant des crédits spécifiques de l'Etat.

Egalité femme/homme

Les objectifs d'**égalité femme/homme** devront être clairement affichés, en argumentant le choix des moyens retenus pour y parvenir.

Le centre de ressources IREV met à votre disposition les outils nécessaires pour comprendre les enjeux du budget intégrant l'égalité femmes-hommes³.

Citoyenneté et valeurs de la République

Toute association ou fondation bénéficiant de subventions publiques doit souscrire au contrat d'engagement républicain et veiller à ce que ce contrat soit respecté par ses dirigeants, ses salariés, ses membres et ses bénévoles.

Bilan / Évaluation

Les porteurs de projets ayant déjà été soutenus au titre d'un projet sur la programmation 2025 du contrat de ville devront compléter des éléments de bilan (cf. annexe 3).

Les candidats sont tenus d'indiquer les modalités de suivi et d'évaluation de leurs projets en précisant les indicateurs retenus.

Cadre d'intervention des partenaires financiers en matière de politique de la ville

La note de cadrage spécifique de l'Etat ainsi que les cadres d'intervention du Département du Nord, de la Région Hauts-de-France (sous réserve du budget régional 2026 et des crédits disponibles) et de la CAF seront disponibles prochainement sur le lien : <https://www.lillemetropole.fr/politique-de-la-ville>

²Cf. annexe 1

³ Budgets intégrant l'égalité entre les femmes et les hommes : <http://www.irev.fr/actualites-0/une-note-technique-prone-l'experimentation-de-budgets-integrant-egalite-entre-les>

ANNEXE 1 : TABLEAU DES QUARTIERS EN POLITIQUE DE LA VILLE SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN ET COORDONNÉES DES RÉFÉRENTS LOCAUX

Communes concernées	Quartiers prioritaires	Référénts locaux - Ville - Etat - Région
Armentières	Attargette - Chanzy Bizet - Briqueterie	<ul style="list-style-type: none"> - Armentières : Lise Dussol-Luczak ldussol@ville-armentieres.fr et Anne-Sophie Lenne aslenne@ville-armentieres.fr - Déléguées du Préfet : Marie-Sophie Canivez marie-sophie.canivez@nord.gouv.fr et Stéphanie Malachowski stephanie.malachowski@nord.gouv.fr - Région : Emma Bécuwe Emma.becuwe@hautsdefrance.fr
Croix, Roubaix, Tourcoing, Wattrelos	Quartier Intercommunal Roubaix-Tourcoing-Blanc Seau - Croix Bas Saint Pierre - Wattrelos Nord	<ul style="list-style-type: none"> - Croix : Salomé Drieux salomedrieux@ville-croix.fr - Délégués du Préfet : Stéphane Hodé stephane.hode@nord.gouv.fr et Virginie Carouge virginie.carouge@nord.gouv.fr - Roubaix : Clara Dufresnoy cdufresnoy@ville-roubaix.fr, Marie Sioen msioen@ville-roubaix.fr, Antoine Lelong alelong@ville-roubaix.fr et Nadia Boutartour nboutartour@ville-roubaix.fr - Déléguées du Préfet : Marie-Sophie Canivez marie-sophie.canivez@nord.gouv.fr et Stéphanie Malachowski stephanie.malachowski@nord.gouv.fr - Tourcoing : Alice Demaison ademaison@ville-tourcoing.fr et Rachid Bouadma rbouadma@ville-tourcoing.fr - Délégués du Préfet : Stéphane Hodé stephane.hode@nord.gouv.fr et Virginie Carouge virginie.carouge@nord.gouv.fr - Wattrelos : Céline Grislain celine.grislain@ville-wattrelos.fr - Délégués du Préfet : Stéphane Hodé stephane.hode@nord.gouv.fr et Virginie Carouge virginie.carouge@nord.gouv.fr - Région : Emma Bécuwe Emma.becuwe@hautsdefrance.fr
Faches-Thumesnil, Lille, Loos	Secteur Sud	<ul style="list-style-type: none"> - Faches-Thumesnil : Hervé Denisot hdenisot@villefachesthumesnil.fr - Délégués du Préfet : Sébastien Humez sebastien.humez@nord.gouv.fr et Hélène Robert helene.robert@nord.gouv.fr - Lille : Lille Sud : Sylvain Delannoy sydelannoy@mairie-lille.fr, Faubourg de Béthune : Saliha Benaouda sbenaouda@mairie-lille.fr, Wazemmes : Hervé Verkest hverkest@mairie-lille.fr, Lille-Centre : Biova Sagbohan bsagbohan@mairie-lille.fr et Moulins : Rémi Fuster rfuster@mairie-lille.fr - Délégués du Préfet : Sébastien Humez sbastien.humez@nord.gouv.fr et Hélène Robert helene.robert@nord.gouv.fr - Loos : Céline Demartin cdemartin@ville-loos.fr

		<ul style="list-style-type: none"> - Déléguée du Préfet : Fanny Boizeau fanny.boizeau@nord.gouv.fr - Région : Emma Bécuwe Emma.becuwe@hautsdefrance.fr
Haubourdin	Le Parc	<ul style="list-style-type: none"> - Haubourdin : Gaëlle Delsert gdelsert@haubourdin.fr - Déléguée du Préfet : Fanny Boizeau fanny.boizeau@nord.gouv.fr - Région : Emma Bécuwe Emma.becuwe@hautsdefrance.fr
Hem, Lys-lez-Lannoy, Roubaix	Quartier Intercommunal Hautchamps-Longchamp - Lionderie - 3 Baudets	<ul style="list-style-type: none"> - Hem : Lilou Guillot lilou.guillot@ville-hem.fr et Sandrine Vallet sandrine.vallet@ville-hem.fr - Délégués du Préfet : Stéphane Hodé stephane.hode@nord.gouv.fr et Virginie Carouge virginie.carouge@nord.gouv.fr - Lys-lez-Lannoy : Malika Adjabi madjabi@mairie-lyslezlannoy.com - Délégués du Préfet : Stéphane Hodé stephane.hode@nord.gouv.fr et Virginie Carouge virginie.carouge@nord.gouv.fr - Roubaix : Laurane Chabert lchabert@ville-roubaix.fr - Déléguées du Préfet : Marie-Sophie Canivez marie-sophie.canivez@nord.gouv.fr et Stéphanie Malachowski stephanie.malachowski@nord.gouv.fr - Région : Emma Bécuwe Emma.becuwe@hautsdefrance.fr
Lambersart	Pacot – Vandracq	<ul style="list-style-type: none"> - Lambersart : Laurence Mouquet lmouquet@ville-lambersart.fr et Benjamin Boquet bboquet@ville-lambersart.fr - Délégués du Préfet : Sébastien Humez sebastien.humez@nord.gouv.fr et Hélène Robert helene.robert@nord.gouv.fr - Région : Emma Bécuwe Emma.becuwe@hautsdefrance.fr
Lille	Secteur Ouest Secteur Nord-Est Secteur Nord	<ul style="list-style-type: none"> - Lille secteur Ouest : Bois-Blancs : Géraldine Emotte gemotte@mairie-lille.fr et Vauban – Esquermes : Fatima Hasni hasni@mairie-lille.fr - Lille secteur Nord-Ouest : Fives : Mathieu Guittet mguittet@mairie-lille.fr et Saint Maurice Pellevoisin : Fatima Koroghli koroghli@mairie-lille.fr - Lille secteur Nord : Vieux – Lille : Biova Sagbohan bsagbohan@mairie-lille.fr - Délégués du Préfet : Sébastien Humez sebastien.humez@nord.gouv.fr et Hélène Robert helene.robert@nord.gouv.fr - Région : Emma Bécuwe Emma.becuwe@hautsdefrance.fr
Lille, Mons-en-Barœul Villeneuve-d'Ascq	Nouveau Mons - Les Sarts - Dombrowski	<ul style="list-style-type: none"> - Lille : Mathieu Guittet mguittet@mairie-lille.fr - Délégués du Préfet : Sébastien Humez sebastien.humez@nord.gouv.fr et Hélène Robert helene.robert@nord.gouv.fr - Mons-en-Barœul : Jérémy Treu jtreu@ville-mons-en-baroeul.fr - Délégué du Préfet : En attente de recrutement

		<ul style="list-style-type: none"> - Villeneuve d'Ascq : Maryline Couhez mcouhez@villeneuveascq.fr et David Deshayes ddeshayes@villeneuveascq.fr - Délégué du Préfet : En attente de recrutement <p>Région : Emma Bécuwe Emma.becuwe@hautsdefrance.fr</p>
Loos	Les Oliveaux	<ul style="list-style-type: none"> - Loos : Céline Demartin cdemartin@ville-loos.fr - Déleguée du Préfet : Fanny Boizeau fanny.boizeau@nord.gouv.fr - Région : Emma Bécuwe Emma.becuwe@hautsdefrance.fr
	Clémenceau-Kiener	
Marcq-en-Barœul	La Briquetterie	<ul style="list-style-type: none"> - Marcq-en-Barœul : Lucile Jonnekin lucile.jonnekin@marcq-en-baroeul.fr - Délégués du Préfet : Stéphane Hodé stephane.hode@nord.gouv.fr et Virginie Carouge virginie.carouge@nord.gouv.fr - Région : Emma Bécuwe Emma.becuwe@hautsdefrance.fr
Ronchin	Comtesse De Ségur	<ul style="list-style-type: none"> - Ronchin : Laurie Saint-Pol lsaintpol@ville-ronchin.fr - Délégué du Préfet : En attente de recrutement - Région : Emma Bécuwe Emma.becuwe@hautsdefrance.fr
Roubaix	Nouveau Roubaix	<ul style="list-style-type: none"> - Roubaix : Laurane Chabert lchabert@ville-roubaix.fr - Déleguées du Préfet : Marie-Sophie Canivez marie-sophie.canivez@nord.gouv.fr et Stéphanie Malachowski stephanie.malachowski@nord.gouv.fr - Région : Emma Bécuwe Emma.becuwe@hautsdefrance.fr
Seclin	La Mouchonnaière	<ul style="list-style-type: none"> - Seclin : Véronique Duflot veronique.duflot@ville-seclin.fr - Délégués du Préfet : Stéphane Hodé stephane.hode@nord.gouv.fr et Stéphanie Malachowski stephanie.malachowski@lenord.gouv.fr - Région : Emma Bécuwe Emma.becuwe@hautsdefrance.fr
Tourcoing	Phalempins	<ul style="list-style-type: none"> - Tourcoing : Rachid Bouadma rbouadma@ville-tourcoing.fr - Délégués du Préfet : Stéphane Hodé stephane.hode@nord.gouv.fr et Virginie Carouge virginie.carouge@nord.gouv.fr - Région : Emma Bécuwe Emma.becuwe@hautsdefrance.fr
	Virolois	
	Pont Rompu	
	La Bourgogne	<ul style="list-style-type: none"> - Tourcoing : Alice Demaison ademaison@ville-tourcoing.fr - Délégués du Préfet : Stéphane Hodé stephane.hode@nord.gouv.fr et Virginie Carouge virginie.carouge@nord.gouv.fr - Région : Emma Bécuwe Emma.becuwe@hautsdefrance.fr

Villeneuve d'Ascq	Pont de Bois - Hôtel de ville	<ul style="list-style-type: none"> - Pont de Bois-Hôtel de Ville : MQ J. Brel (03 20 43 20 60) - Maryline Couhez mcouhez@villeneuveascq.fr et David Deshayes ddeshayes@villeneuveascq.fr - Résidence – Poste – Triolo : MQ Genêts (03 20 91 81 74) - Maryline Couhez mcouhez@villeneuveascq.fr et David Deshayes ddeshayes@villeneuveascq.fr - Délégué du Préfet : En attente de recrutement - Région : Emma Bécuwe Emma.becuwe@hautsdefrance.fr
	Résidence-Poste-Triolo	
Tourcoing, Wattrelos	Epidéme Villas Couteaux	<ul style="list-style-type: none"> - Tourcoing : Rachid Bouadma rbouadma@ville-tourcoing.fr - Délégués du Préfet : Stéphane Hodé stephane.hode@nord.gouv.fr et Virginie Carouge virginie.carouge@nord.gouv.fr
		<ul style="list-style-type: none"> - Wattrelos : Céline Grislain celine.grislain@ville-wattrelos.fr - Délégués du Préfet : Stéphane Hodé stephane.hode@nord.gouv.fr et Virginie Carouge virginie.carouge@nord.gouv.fr - Région : Emma Bécuwe Emma.becuwe@hautsdefrance.fr
Wattignies	Blanc-Riez	<ul style="list-style-type: none"> - Ville : Julie Montois jmontois@mairie-wattignies.com - Délégué du Préfet : En attente de recrutement - Région : Emma Bécuwe Emma.becuwe@hautsdefrance.fr
Wattrelos	Beaulieu Centralité	<ul style="list-style-type: none"> - Ville : Céline Grislain celine.grislain@ville-wattrelos.fr - Délégués du Préfet : Stéphane Hodé stephane.hode@nord.gouv.fr et Virginie Carouge virginie.carouge@nord.gouv.fr - Région : Emma Bécuwe Emma.becuwe@hautsdefrance.fr

Référents thématiques au sein des services de la MEL pour les projets métropolitains.

Sont entendus par projets métropolitains les projets où un co-financement MEL est demandé. Ces actions doivent concerner au moins 2 Villes en QPV ou avoir un caractère expérimental avéré et ayant vocation à être essaimé.

Format adresse mail : sauf précisé, pnom@lillemetropole.fr

- Habitat : Céline Herbain, Marjolaine Baty
- DRUCIJ jeunesse : Paul Mondino, Florine Larridon, Rémi Wagon
- DRUCIJ prévention de la délinquance : Mohamed Djouada
- Culture : Natasa Bogovac
- Sport : Baptiste Debruyne, Richard Bulteau

- Développement économique-emploi : Virginie Tchoffo-Djomkouo (vdjomkouo@lillemetropole.fr), Audrey Mahieux, Anthony Fagot, Caroline Paul (capaul@lillemetropole.fr) et Claire Obré
- Agriculture, Biodiversité, Alimentation : Paulo-Serge Lopes (plopes@lillemetropole.fr) et Julie Nicolas
- Politique de la Ville : Michel Ruffin (suivi / accompagnement de la programmation 2026), Rafael Giguel (GUSP, cadre de vie), Stéphanie Guilmin (éducation et santé), chargé de mission en cours de recrutement sur les sujets de transition écologique et solidaire

ANNEXE 2 : LES ENJEUX DU CONTRAT DE VILLE ET DES SOLIDARITÉS DÉCLINÉS EN AMBITIONS

ENJEU 1 : LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS DÈS L'ENFANCE, NOTAMMENT PAR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET SCOLAIRE DE TOUS LES JEUNES

LES AMBITIONS DU CONTRAT DE VILLE ET DES SOLIDARITÉS À DESTINATION DES QPV

- ⇒ **Mieux repérer les élèves en difficulté et les accompagner dans leur réussite scolaire**, corolaire à leur réussite professionnelle
- ⇒ **Soutenir la parentalité** : apporter les ressources nécessaires aux parents pour qu'ils accompagnent leurs enfants dans les différents âges de la vie et contribuent à leur épanouissement
- ⇒ **Favoriser la diversification d'orientation scolaire** notamment en fin de collège pour favoriser l'ambition et la réussite scolaire
- ⇒ **Favoriser la mixité sociale et scolaire**
- ⇒ **Favoriser des activités sportives et culturelles régulières, variées** en différents lieux permettra aux jeunes de trouver des centres d'intérêts positifs propices à un développement éducatif équilibré

ENJEU 2 : AMPLIFIER LA POLITIQUE D'ACCÈS À L'EMPLOI

LES AMBITIONS DU CONTRAT DE VILLE ET DES SOLIDARITÉS À DESTINATION DES QPV

- ⇒ **Renforcer l'articulation du SPELOF** (service public de l'emploi local, de l'orientation et de la formation) avec les besoins de demandeurs d'emploi de QPV en lien avec la mise en en place de France Travail
- ⇒ **Positionner les habitants des QPV au cœur des actions favorisant l'emploi et le dynamisme économique**
- ⇒ **Intensifier l'accompagnement des demandeurs d'emploi** les plus vulnérables
- ⇒ **Lever les freins d'accès à l'emploi des habitants des QPV**
- ⇒ **Il s'agira donc d'améliorer l'adéquation entre les compétences des habitants des QPV et celles recherchées par les employeurs**
- ⇒ **Promouvoir la création d'activités économiques** comme outil de développement des territoires prioritaires

ENJEU 3 : PROMOUVOIR L'ACCÈS AUX SOINS ET À LA PRÉVENTION

LES AMBITIONS DU CONTRAT DE VILLE ET DES SOLIDARITÉS À DESTINATION DES QPV

- ⇒ **Se doter d'un outil d'observation**, en matière de santé mentale afin de mieux qualifier les besoins, les ressources et de mieux ajuster les modalités d'intervention en la matière
- ⇒ **Soutenir les acteurs agissant sur les problématiques de santé mentale notamment auprès des jeunes**
- ⇒ **Dans cette perspective, l'ambition sera d'améliorer la participation des habitant.es des QPV aux campagnes de prévention** notamment les campagnes de dépistages des cancers du sein, des cancers colorectaux et du col de l'utérus

ENJEU 4 : ŒUVRER POUR LE VIVRE ENSEMBLE : GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITÉ ET CADRE DE VIE, ENGAGEMENT CITOYEN, SÉCURITÉ PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE, HABITAT

LES AMBITIONS DU CONTRAT DE VILLE ET DES SOLIDARITÉS À DESTINATION DES QPV

En matière d'habitat :

- ⇒ L'ambition est d'**améliorer la situation de l'habitat dans les QPV (qualité des logements, performance énergétique, mixité)**. En la matière la MEL et ses partenaires ont pris des engagements dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH) et du NPNRU. Ces engagements feront office d'ambitions dans le cadre du contrat de ville et des solidarités.

En matière de cadre de vie :

- ⇒ Via la démarche métropolitaine de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité, la MEL et ses partenaires ambitionnent d'**améliorer la propreté des quartiers prioritaires**. Il s'agira notamment de faire en sorte que les habitants perçoivent cette amélioration au quotidien.
- ⇒ **L'ambition est de poursuivre le travail engagé et d'aménager de nouveaux espaces actuellement délaissés situés en QPV**. Les aménagements devront s'adosser sur des projets permettant le bon fonctionnement de ces espaces (propreté, entretien...)
- ⇒ **L'ambition est donc de (re) créer d'ici 2030, dans chaque quartier, des collectifs d'habitants** permettant de faciliter le lien entre les institutions et les habitants sur les sujets, projets qui les concernent, les préoccupent (aménagement, rénovation, entretien du quotidien...mais aussi projets éducatifs, d'animation de quartier...).

En matière de sécurité et de prévention de la délinquance :

- ⇒ **Diminuer de manière significative l'entrée des adolescents dans les réseaux de délinquance**, en particulier ceux liés aux trafics de stupéfiants, dans le cadre d'une approche globale (repérage des mineurs en danger, protection des mineurs, protection de l'enfance, éducation, parentalité, sanctions, justice...)

ENJEU 5 : CONSTRUIRE UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE SOLIDAIRE : MOBILITÉ, PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE, RENATURATION DE LA VILLE, AGRICULTURE URBAINE

LES AMBITIONS DU CONTRAT DE VILLE ET DES SOLIDARITÉS À DESTINATION DES QPV

- ⇒ Améliorer l'efficacité énergétique et lutter contre la précarité énergétique
- ⇒ Mettre en œuvre des opérations d'aménagement favorisant la santé environnementale et l'adaptation au changement climatique
- ⇒ Inscrire les quartiers NPNRU dans la démarche quartiers résilients et s'appuyer sur le démonstrateur de la ville durable « Léna Mexico » dans le cadre de l'habitat privé
- ⇒ Structurer et faire connaître les réseaux et les lieux durables et solidaires existants dans les quartiers
- ⇒ Favoriser la mobilité des habitants en QPV
- ⇒ Favoriser l'accès à une alimentation saine et durable

ENJEU 6 : LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT ET LA GRANDE PRÉCARITÉ, ACCÈS AUX DROITS, TRANSITION NUMÉRIQUE, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

LES AMBITIONS DU CONTRAT DE VILLE ET DES SOLIDARITÉS À DESTINATION DES QPV

En matière d'accès aux droits :

- ⇒ Faciliter l'accès aux droits et accompagner les habitants aux usages numériques ;
- ⇒ Soutenir et expérimenter des démarches « d'aller vers » dédiées aux personnes isolées, peu mobiles, potentiellement en situation de rupture de droit.

En matière de lutte contre les discriminations :

- ⇒ Former les acteurs :
- ⇒ Faire évoluer les pratiques RH des employeurs via le déploiement d'actions de sensibilisation / formations innovantes en matière de lutte contre les discriminations ;
- ⇒ Poursuivre les actions engagées en faveur de la lutte contre les discriminations dans le domaine du logement ;
- ⇒ D'autres champs que l'emploi pourront être explorés : éducation, accès aux loisirs... et d'autres acteurs pourront être sensibilisés/formés.

ANNEXE 3 : BILAN INTERMEDIAIRE DU PROJET 2025

Intitulé du projet 2025 :

Bilan réalisé au titre de la période : [préciser les dates de début et de fin]

Préambule :

Le rapport d'activité permet de :

- Présenter et donner une vision globale et représentative de l'ensemble du projet mené pour une période déterminée ; mettre en relief les points forts et repérer les axes d'amélioration ;
- Valoriser l'activité menée et ses résultats ; être le vecteur de la communication interne et externe ;
- Constituer un outil de pilotage au service de la politique institutionnelle.

Objectifs :

- Prioriser les faits ;
- Aller à l'essentiel ;
- Mettre en perspective les résultats par rapport aux objectifs opérationnels initiaux de votre projet, en lien avec les enjeux du contrat de ville et des solidarités métropolitain et les objectifs définis par la/les Villes concernées.

➤ Présentation du projet, de son contexte et ses objectifs

Fiche d'identité du projet :

Structure porteuse et statut :

Coordonnées de la personne référente :

Prénom et Nom :

Fonction :

Mail / téléphone :

Année de création de l'action :

Territoire de l'action :

Public cible :

Partenariats mobilisés-:

Personnel dédié spécifiquement au projet :

Moyens matériels (locaux, informatiques...) :

Moyens de communication utilisés :

Rappel du coût prévisionnel du projet :

Descriptif synthétique du projet :

Il s'agit ici de résumer de façon très synthétique le projet mis en œuvre : enjeux, modalités, en quoi consiste-t-il concrètement ? (10 lignes maximum).

➤ Éléments d'analyse et d'évaluation du projet

État d'avancement du projet :

- Non démarré (0%)
- Stoppé (abandon de l'action, action qui n'est plus d'actualité...)
- En cours (en cours de mise en œuvre, des réalisations observables) depuis le :
- Clôturé (des actions ont été mises en œuvre et plus rien ne sera mené) depuis le :

Objectif(s) opérationnel(s) quantifié(s) (2 au minimum et 5 au plus) :

Rappel : Qu'est qu'un objectif opérationnel ?

Définition

- Ils permettent d'organiser la mise en œuvre du projet.
- Ils concernent les réalisations concrètes mises en place pour atteindre les objectifs retenus.
- Ils fixent les actions et moyens pour atteindre le but poursuivi.
- Un objectif opérationnel se rédige avec un **verbe d'action à l'infinitif**, **une indication chiffrée**, **une indication de temporalité**, **une indication d'unité**.

Merci d'indiquer dans cette partie les objectifs opérationnels de votre projet. Afin de rester synthétique et pertinent, il n'est pas nécessaire de les multiplier. C'est pourquoi nous proposons de limiter à 5 objectifs.

Objectif opérationnel 1 :

Indicateurs de suivi :

Résultat :

Commentaires éventuels :

Objectif opérationnel 2 :

Indicateurs de suivi :

Résultat :

Commentaires éventuels :

Objectif opérationnel 3 :

Indicateurs de suivi :

Résultat :

Commentaires éventuels :

Objectif opérationnel 4 :

Indicateurs de suivi :

Résultat :

Commentaires éventuels :

Objectif opérationnel 5 :

Indicateurs de suivi :

Résultat :

Commentaires éventuels :

Modalités de coordination et de pilotage du projet :

Quels étaient les autres acteurs impliqués dans le projet ?	S'agissait-il de nouveaux partenaires ?	Quel a été leur rôle dans le projet ? (Ex : informe, prescrit, accompagne, coordonne, oriente, pilote, finance...)	À quel(s) moment(s) ont-ils été associés au projet ? (ex : sur sollicitation, en continue, lors de comités de suivi, lors de comité de pilotage, dans le cadre d'autres instances...)	Le partenariat vous a semblé satisfaisant ? Quelles seraient les marges de progrès le cas échéant ?

Appréciation synthétique du projet :

PRINCIPALES RÉALISATIONS DANS LE CADRE DU PROJET	
<i>Merci d'indiquer ci-dessus les principales réalisations dans le cadre du projet. Les réalisations correspondent aux actions mises en œuvre pour répondre à l'objectif opérationnel.</i>	
RÉUSSITES , RÉSULTATS REMARQUABLES, POINTS POSITIFS DU PROJET ET INNOVATIONS	
<i>Merci d'indiquer ci-dessus les principales réussites et les résultats satisfaisants quantitatifs et qualitatifs que vous avez identifiés dans la mise en œuvre du projet.</i>	
DIFFICULTÉS ET POINTS DE BLOCAGES	

Merci d'indiquer ci-dessus les principales difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre du projet. Celles-ci peuvent être de l'ordre matériel, financier, budgétaire, logistique, organisationnel, humain (épuisement, manque de formation...), ...

IMPACTS/EFFETS IDENTIFIÉS

Positifs :

Négatifs :

Merci d'indiquer ci-dessus les principaux impacts que vous avez identifiés.

Les impacts sont les effets des résultats.

Par exemple : le projet a eu comme résultats l'information de 10 ménages sur leurs droits au logement. Un effet positif de cette prise en charge est l'accompagnement de 6 ménages dans leur DLS. Un effet négatif de cette prise en charge est le manque de temps des équipes pour d'autres types d'accompagnements.

PERSPECTIVES

- Maintien
- Évolution
- Suppression
- Essaimage

Chiffres clés:

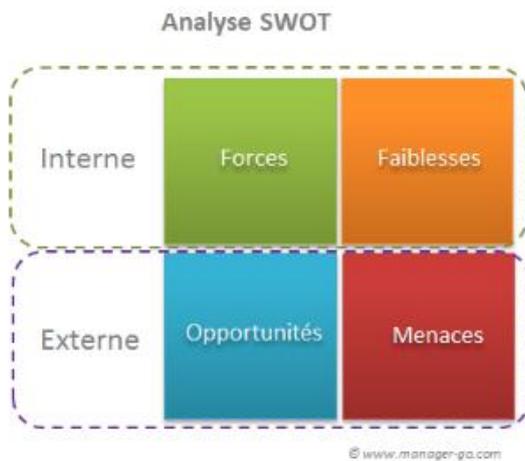
Indiquer ici les éléments quantitatifs du bilan : nombre de personnes touchées en QPV, égalité femme-homme, tranche d'âges nombre de séances réalisées,...

Vous pouvez également indiquer un chiffre clé que vous souhaitez mettre en avant et communiquer. Merci de préciser la date, la source, l'unité et la fréquence du chiffre indiqué.

Cette rubrique est obligatoire.

SWOT synthétique :

Il s'agit dans cette partie de présenter votre projet de façon très synthétique selon la matrice SWOT.



Le "SWOT" (Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats) permet de réaliser une analyse des forces et faiblesses actuelles d'une action et des opportunités et menaces potentielles du contexte dans les années à venir.

<i>Inventaire des facteurs qui sont au moins en partie sous le contrôle des porteurs d'action et qui peuvent constituer des moteurs ou des freins pour l'action.</i>	
FORCES/ATOUS	FAIBLESSES
<i>Qu'est-ce qui a différencié votre projet, votre action des autres ? Quelles ressources / compétences / avantages internes ont constitué des facteurs de réussite pour l'action ?</i>	<i>Quels facteurs / particularités internes ont constitué des freins ou des limites pour la réussite du projet, de l'action ?</i>
<i>Paramètres de l'environnement qui échappent au contrôle des porteurs d'action et qui peuvent influencer le succès du projet</i>	
OPPORTUNITES	MENACES
<i>Quels facteurs externes ont été ou pourraient être positifs pour le projet, faciliteraient sa mise en œuvre et/ou amélioreraient les résultats ?</i>	<i>Quels facteurs externes ont été ou pourraient être négatifs pour le projet, freineraient ou compliqueraient sa mise en œuvre, détérioreraient les résultats obtenus ?</i>

Éléments financiers

Budget prévisionnel de l'action 2025 (déposé sur DS en octobre 2024)

Et bilan intermédiaire de l'action 2025 si souhait de reconduire l'action en 2026

Le budget de l'action doit être :

- détaillé : vous ferez bien apparaître les différentes dépenses et recettes. Pour les actions sollicitant plus de 15 000€, une description poste par poste est demandée.

DEPENSES			RECETTES		
CHARGES	MONTANT PREVISIONNEL 2025	BILAN INTERMEDIAIRE DES DEPENSES REALISEES	PRODUITS	MONTANT PREVISIONNEL 2025	MONTANT SUBVENTIONS OBTENUES en 2025
I. Charges directes affectées à l'action	0	0	I. Ressources directes affectées à l'action	0	0
60 – Achat	0	0	70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises		
Prestations de services			74- Subventions d'exploitation(1)	0	0
Achats matières et fournitures			Etat:		
Autres fournitures			- Crédits spécifiques PV		
61 - Services extérieurs	0	0	- Droit commun (préciser le service) :		
Locations			Région:		
Entretien et réparation			- Crédits spécifiques PV		
Assurance			- Droit commun (préciser le service)		
Documentation			- Département (préciser le service) :		
62 - Autres services extérieurs	0	0	Communes(s):		

Rémunérations intermédiaires et honoraires			Ville de...		
Publicité, publication			- Crédits spécifiques PV		
Déplacements, missions			- Droit commun (préciser le service)		
Services bancaires, autres			Ville de...		
			- Crédits spécifiques PV		
			- Droit commun (préciser le service)		
63 - Impôts et taxes	0	0	Ville de...		
Impôts et taxes sur rémunération,			- Crédits spécifiques PV		
Autres impôts et taxes			- Droit commun (préciser le service)		
64- Charges de personnel	0	0	Ville de...		
Rémunération des personnels,			- Crédits spécifiques PV		
Charges sociales,			- Droit commun (préciser le service)		
Autres charges de personnel			Ville de...		
65- Autres charges de gestion courante			- Crédits spécifiques PV		
66- Charges financières			- Droit commun (préciser le service)		
67- Charges exceptionnelles			Ville de...		
68- Dotation aux amortissements			- Crédits spécifiques PV		
			- Droit commun (préciser le service)		
			- CAF du Nord (préciser le service) :		
			Bailleur (s) social (aux):		
			Bailleur ...		

			- Dispositif sollicité (à préciser) :		
			Bailleur ...		
			- Dispositif sollicité (à préciser) :		
			Bailleur ...		
			- Dispositif sollicité (à préciser) :		
			Bailleur ...		
			- Dispositif sollicité (à préciser) :		
			Organismes sociaux (à détailler):		
			-		
			-		
			Fonds européens		
			CNASEA (emploi aidés)		
			Autres aides, dons ou subventions affectées		
			-		
			75 - Autres produits de gestion courante		
			76 - Produits financiers		
			78 - Reprises sur amortissements et provisions		
II. Charges indirectes affectées à l'action	0	0	II. Ressources indirectes affectées à l'action	0	0
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
Autres					
Total des charges	0	0	Total des produits	0	0

86- Emplois des contributions volontaires en nature	0	0	87 - Contributions volontaires en nature	0	0
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature		
Personnel bénévole			Dons en nature		
TOTAL	0	0	TOTAL	0	0

